



Mercredi dernier, s'est tenu un groupe de travail à la DG pour aborder des sujets majeurs liés à la sécurité et à l'évolution des missions douanières. Les autres syndicats ont fait le choix de quitter la réunion après avoir déposé un droit d'alerte pour danger grave et imminent, concernant les dispositifs GLATT et GOST.

→ LA SÉCURITÉ DES CONTRÔLES OP/CO MÉRITE MIEUX QU'UNE SUSPENSION DES ÉCHANGES !

Depuis des années, la sécurité des contrôles est au cœur de l'engagement syndical de l'alliance UNSA Douanes/CGC Douanes. Ce n'est ni un slogan, ni une posture : **c'est l'expression d'un engagement constant**. Voilà pourquoi nous avons choisi de poursuivre la discussion sur ce sujet crucial, avant d'interrompre également la réunion. Nous avions enfin l'opportunité d'avancer sur des **points concrets et attendus** : doctrine nationale, équipements, outils... des éléments qui d'ailleurs concernent aussi les GLATT. Notre rôle était clair : **porter la voix du terrain jusqu'au bout**, avec sérieux, exigence et responsabilité.

→ LA SÉCURITÉ DES OP/CO : IL EST TEMPS D'AVANCER !

La sécurité de nos collègues douaniers, dans **les deux branches d'activité**, est une priorité absolue. Et ce n'est pas nouveau : nous avons **alerté, bataillé, insisté** à maintes reprises pour faire reconnaître la dangerosité des missions. Mais, **pour les OP/CO, le retard accumulé est criant**. Trop longtemps relégués au second plan, ces agents méritent des réponses concrètes, des outils adaptés, une protection réelle. Trois points clés ont été abordés :

- **Une doctrine nationale des contrôles OP/CO** : c'est une avancée attendue et nécessaire. Ce cadre juridique est essentiel pour sécuriser les pratiques. Mais cette doctrine ne saurait être complète sans l'expérience du terrain. L'absence d'agents opérationnels dans sa conception est regrettable. C'est pourquoi nous nous engageons à y **apporter des amendements concrets**, directement issus du quotidien des agents de contrôle. Elle ne pourra cependant pleinement jouer son rôle que si elle reste **évolutive**, notamment au sein des **Observatoires Régionaux de Sécurité (ORS)**, qui devront eux-mêmes **faire évoluer leur composition** pour intégrer au moins un agent OP/CO. Car sans la voix des premiers concernés, aucune doctrine ne peut prétendre répondre aux enjeux réels du terrain. Une deuxième doctrine doit voir le jour d'ici fin 2025 pour encadrer la relation OP/CO - CODT. Elle est nécessaire également, mais ne doit pas perturber un CODT déjà très sollicité. Nous y veillerons avec attention.
- **L'application "Wary-me"** : c'est un **dispositif d'alerte, via smartphone**, en cas de situation dangereuse (agression ou évènement grave). Son déploiement est prévu en 2026. Nous avons insisté pour qu'elle soit **compatible avec le RRF** (Réseau Radio du Futur), afin d'intégrer pleinement la Douane dans la coordination et le contact direct des forces de sécurité intérieure (police, gendarmerie, pompiers, SAMU, etc).
- **Le vestiaire OP/CO** : nous serons particulièrement attentifs à la qualité des équipements fournis. Dans ce cadre, nous exigeons **le versement d'une indemnité mensuelle** défiscalisée destinée à l'entretien des effets pour les agents concernés, à l'image de celle accordée aux collègues de la branche Surveillance.

Concernant la sécurisation, nous alertons sur la nécessité de **fournir des équipements dont le marquage « DOUANE » doit être amovible ou repositionnable selon les lieux de contrôle**. En effet, cette mention ne doit pas exposer les agents isolés et non armés à des risques inutiles en les transformant en cibles potentielles dans les zones publiques.

Par ailleurs, il est impératif de résoudre les difficultés rencontrées dans de nombreux services, liées à l'absence de **vestiaires individuels** pour stocker ses effets personnels et se changer correctement. Nous demandons donc :

- Le déploiement d'un **casier individuel** pour chaque agent bénéficiaire du vestiaire,
- La mise à disposition d'un **local adapté** pour se changer,
- La distinction claire de **vestiaires séparés** pour les hommes et pour les femmes,
- La clarification du port obligatoire d'équipements ne relevant pas de la protection individuelle, notamment pour savoir si un **uniforme CO** serait instauré à terme.

Ces mesures sont essentielles pour garantir des conditions de travail dignes et sécurisées pour tous les agents.



→ LE GLATT : 4 ANS D'EXISTENCE... MAIS ?

Le GLATT (Groupe de Lutte Anti-Trafic de Tabac) n'est ni un projet secret, ni une nouveauté. Il existe depuis quatre ans et fonctionne déjà dans plusieurs directions sur la base d'une coordination inter-services SU, OP/CO, et même parfois AG. Effectivement, son organisation est encore perfectible, comme tout dispositif. Mais stopper aujourd'hui un système connu et éprouvé localement, ne nous semble pas cohérent. Nous préférons ainsi construire et améliorer que détruire et paniquer.



→ LE GOST : EXPÉRIMENTER POUR MIEUX PROTÉGER, ET NON PAS L'INVERSE...

Le GOST (Groupe Opérationnel de Soutien Tactique) constitue une expérimentation encadrée pour une durée d'un an. Il sera basé à Lyon et reposera exclusivement sur le volontariat (60 agents volontaires). **L'idée ? Établir une doctrine et un schéma de service** afin de renforcer la sécurité des contrôles à risques.

Le but ? Mieux former, mieux équiper les agents, et proposer un nouveau contrat social adapté aux enjeux actuels.

Nous avons soutenu cette initiative dès le départ. Et comme souvent, ce sont les idées neuves, utiles, concrètes qui dérangent le statu quo. Peu importe, pour notre part, nous estimons qu'il faut augmenter le niveau de sécurité des agents. Notre volonté n'est évidemment pas de les exposer aux dangers, mais bien de former des personnels volontaires pour renforcer leur maîtrise du risque.

Et c'est autour de cette priorité que nous continuerons à agir, avec comme repères :

- Volontariat exclusif des agents ;
- Expérimentation réversible ;
- Respect strict du droit du travail ;
- Comité de suivi régulier.



Si l'expérience devait être concluante en vue d'un déploiement national : il serait indispensable de créer une instance dédiée pour établir une **instruction cadre efficace** (organisation, moyens humains et financiers) et obtenir un **plan de recrutements** d'emplois supplémentaires, conforme aux besoins de cette nouvelle mission.

Dans le cas contraire, nous n'aurions aucune difficulté à combattre un nouveau projet voué à l'échec...

Pourquoi avoir proposé ce projet ? Parce que **les méthodes, les menaces et les moyens auxquels nous faisons face ont considérablement évolué depuis plusieurs années**. Certaines brigades mènent déjà des opérations à hauts risques, sans cadre, ni moyens adaptés. Faire comme si cela n'existe pas déjà serait irresponsable. Notre rôle, c'est d'anticiper, pas d'attendre qu'un drame de plus nous foudroie et nous impose d'agir dans l'urgence.



En résumé : Agir. Proposer. Protéger.

Chacun sa méthode. Notre position est cohérente, assumée, et tournée vers l'action. Dire non à tout n'est pas une ligne ; c'est l'immobilisme. Nous défendons **un réalisme engagé**, une volonté d'agir concrètement pour la sécurité des agents : avec méthode, avec exigence, et la capacité de réajuster si nécessaire.

Innover, oui. Laisser faire n'importe quoi, non. S'il faut demain s'opposer à des dérives, nous le ferons, sans hésiter, comme nous l'avons déjà fait, y compris seuls. Notre ligne est claire : **agir dans l'intérêt des agents et pour leur sécurité. Toujours !**

